



## Validité des conclusions

-----  
Par idaho

Bonjour,  
un avocat m'envoie ses conclusions à côté du sujet, je lui envoie les miennes et il change ses conclusions. Puis-je me servir d'un point particulier de ses premières conclusions qui étaye un argument ou bien sont elles considérées comme n'ayant jamais existé.  
merci  
cordialement